

## **AUDIENCE SNEP-FSU / AEFE**

Lundi 23 mars 2015

Développement du sport scolaire dans le réseau AEFE

Afin de répondre à la volonté affichée par la directrice de développer le sport scolaire dans le réseau, qui fait écho à la volonté du ministre de l'Education Nationale de conforter les enseignants d'EPS comme acteurs privilégiés de l'animation du sport scolaire,

## le SNEP-FSU demande :

- ✓ L'octroi systématique des 3h forfaitaires dédiées à l'animation du sport scolaire pour tous les enseignants d'EPS du réseau souhaitant animer une Association Sportive (AS) comme le stipule le décret du 7 mai 2014.
- ✓ Que l'AEFE invite ses chefs d'établissements à lancer une réflexion avec les équipes pédagogiques d'EPS en place afin d'étudier les possibilités et les conditions de créations d'une AS en tenant compte des associations déjà existantes. Les conclusions de cette réflexion devront par la suite être adressées à l'AEFE pour début 2016.
- ✓ Que l'année scolaire 2016/2017 soit décrétée «Année du sport scolaire à l'AEFE » avec la création d'un nombre conséquent d'Associations Sportives. L'UNSS pourrait être associée à cette manifestation et une semaine banalisée pour des rencontres sportives dans tout le réseau (« semaine du sport scolaire et de l'ouverture sur le pays d'accueil ») pourrait en être le point d'orgue. Les rencontres locales seront à privilégier aux manifestations à grande échelle afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves du réseau d'accéder à ce formidable outil d'intégration et d'ouverture sur le pays d'accueil.
- ✓ A être associé à la rédaction et la mise en œuvre du futur protocole UNSS/AEFE. En effet, sa reconduction s'est faite sans concertation en 2014 malgré nos demandes et les engagements pris par l'Agence. Il en résulte un protocole minimaliste sans grande ambition.